

10^e ASSISES NATIONALES
DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT
DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
28, 29 ET 30 JANVIER 2009
GRENOBLE



ANS !

ÉNERGIE, CLIMAT...
UNE VRAIE CHANCE
POUR NOS TERRITOIRES ?



En partenariat avec :



Introduction

L'Union européenne a adopté ses objectifs de réduction de nos émissions de gaz à effet de serre, d'amélioration de notre efficacité énergétique et d'accroissement de la part des énergies renouvelables. Ces mêmes objectifs, appelés les « 3 x 20 » sont repris au niveau national.

Les politiques locales influencent, souvent beaucoup plus qu'on l'imagine, nos consommations énergétiques et nos émissions de gaz à effet de serre.

En retour, les questions énergétiques et climatiques vont toujours davantage structurer, et probablement surdéterminer nos politiques territoriales : construction, mobilité, urbanisme, foncier, etc. y compris pour la satisfaction de nos besoins alimentaires.

Comment trouver la boussole qui nous permettra d'adapter nos politiques territoriales aux contraintes énergétiques et climatiques ?
Comment imaginer un futur désirable de nos territoires qui soit compatible avec les nouvelles exigences ?

Comment engager des politiques qui visent la généralisation à grande échelle d'actions et de méthodes qui ont fait leurs preuves ?

Le fil rouge de ces dixièmes assises...
Comment, à quelles conditions, les enjeux énergétiques et climatiques peuvent être une chance pour nos territoires ? Etes-vous prêts pour changer d'échelle ?

Partenaires financiers :



PRÉ-PROGRAMME

Mercredi 28 janvier 2009

14 h 15 - 16 h 15 : Visites de sites
4 parcours de visite en cours d'élaboration.

Forums d'échanges thématiques

Ces forums réunissent des collectivités territoriales autour d'un sujet...

1. La réhabilitation thermique du bâti privé.
2. Méthodes pour la conduite des Plans Climat Locaux.
3. Les communes de moyenne montagne et l'adaptation au changement climatique.
4. La coopération entre les collectivités du sillon alpin : état des lieux des politiques climat aux différents échelons de territoire et perspectives pour travailler ensemble.

Grand accueil au Stade des Alpes

À partir de 18 h 00 :

Jeudi 29 janvier 2009

Café des Assises. En continu pendant les 2 jours au milieu de l'espace expositions, le « Café des Assises » permet aux congressistes de participer à des mini-débats thématiques de façon conviviale. Le « menu » des 2 jours est affiché sur place.

À partir de 8 h 30 : Accueil

9 h 00 - 9 h 20 : Allocution d'ouverture officielle

9 h 20 - 10 h 20 : « Quoi de neuf » ?

Trois témoins commentent l'actualité des Assises.

Les deux interventions plénières qui suivent offrent un regard croisé « énergie/territoires ».

10 h 20 - 10 h 50 :

L'une développe une réflexion stratégique qui part des territoires et termine vers l'énergie tandis que l'autre est centrée sur la problématique énergétique et s'achève sur les collectivités territoriales.

Intervention de Pierre Calame
Ingénieur des Ponts, directeur de la Fondation pour le Progrès de l'Homme
► **Thème** : « La revanche des territoires dans un monde globalisé. »

10 h 50 - 11 h 20 :

Pause

11 h 20 - 11 h 50 : Intervention de Jean-Marie Chevalier
Professeur à l'université de Paris-Dauphine, directeur du Centre de géopolitique de l'énergie et des matières premières
► **Thème** : « Géopolitique de l'énergie : articulation des enjeux globaux et des enjeux territoriaux. »

11 h 50 - 12 h 20 : Les ateliers se présentent à vous

12 h 30 - 14 h 30 : Déjeuner

De 14 h 30 à 18 h 30 : Les ateliers

Les ateliers « retours d'expériences » rassemblent un panel d'acteurs d'un même territoire qui viennent témoigner de ce qui se passe chez eux, succès et reproduction de ces actions.

Les ateliers « mini-colloques » creusent un thème à partir d'un exposé qui est mis en débat.

14 h 30 - 16 h 15 : **Atelier 1 - Créer les conditions d'un développement à grande échelle des bâtiments à très faible consommation d'énergie.**
Franchir un saut significatif dans la

PRÉ-PROGRAMME

performance des bâtiments implique un changement, souvent radical, des habitudes de tous les acteurs de l'acte de bâtir et de rénover. Quels sont les facteurs clés de succès et les solutions à apporter pour atteindre le niveau de performance BBC-effinergie ? Quels sont les premiers enseignements de l'appel à projets bourguignon 2 007 « bâtiments à basse consommation énergétique » ? Comment mettre en place un plan de formation des professionnels du bâtiment (architectes, thermiciens, électriciens, maîtres d'œuvre, chef de travaux, techniciens) ?
Exemple centré sur la dynamique de la Région Bourgogne, avec un contrepoint sur l'exemple de Franche-Comté.

Atelier 2 - Agir contre la précarité énergétique : comment dépasser les actions curatives ?

La précarité énergétique, qui touche plusieurs millions de français, résulte d'une combinaison de faibles ressources et d'une consommation d'énergie trop élevée du logement, du transport ou des deux. Ce phénomène s'aggrave et se développe avec le prix de l'énergie qui va continuer à augmenter. Des dispositifs ont été mis en place par l'Etat, d'autres mesures sont prises par les collectivités locales. Mais les dispositifs de soutien actuels restent centrés sur des approches curatives qui négligent trop souvent le volet prévention. Comment en sortir ?
Retour d'expérience du territoire dunkerquois.

Atelier 3 - Garder l'argent à la maison : l'écologie industrielle, une stratégie de développement ?

Les activités économiques d'un territoire peuvent être considérées comme une forme particulière d'écosystème. Cette approche

PRÉ-PROGRAMME

invite la science écologique dans les réflexions économiques. Elle s'oppose aux conceptions usuelles qui réduisent l'économie à des unités de valeur immatérielle, déterritorialisées. La pratique d'écologie industrielle étudie, mesure et tire parti des flux de matières et d'énergie qui circulent dans nos systèmes productifs territoriaux. A l'heure où l'on parle de « relocalisation de l'économie », l'écologie industrielle permet de relever une multitude de défis.
Exploration du concept et sa traduction dans des territoires de montagne.

Atelier 4 - Mener une politique de mobilité durable qui vise à réduire consommations et émissions.

Réduire l'impact environnemental des déplacements suppose de jouer sur les volumes (nombre de déplacements), les distances parcourues, l'efficacité des divers modes de déplacement mais aussi des déterminants de la mobilité. Mettre en cohérence les éléments du Plan de Déplacement Urbain et ceux du Plan Climat-Energie Territorial est crucial pour infléchir les courbes de consommation d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre.

Retour d'expérience de Nantes Métropole

Atelier 5 - Zoom sur la finance carbone : quels outils sont offerts aux collectivités ?

Selon les uns, les marchés du carbone offriront le financement nécessaire à des projets de réduction des émissions qui ne pourraient se concrétiser faute de moyens. Pour beaucoup d'autres, c'est encore une idée confuse et d'une application aléatoire. Les collectivités locales françaises commencent timidement à s'y intéresser. Comment en savoir plus ?

Trois exemples sont présentés :



PRÉ-PROGRAMME

16 h 15 – 16 h 45 :

Pause

16 h 45 – 18 h 30

Atelier 6 - Quantifier les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre de son territoire.

Les Plans climat-énergie territoriaux vont concerner tous les territoires. Quantifier n'est pas un préalable à l'action, mais c'est une nécessité pour conduire une politique, entraîner citoyens et acteurs locaux et évaluer les résultats. Loin d'être un exercice technocratique, quantifier doit être un outil d'action.

1- Y-a-t-il un sens à concevoir des habitations à basse consommation énergétique sans se soucier de leur localisation ? Comment prendre en compte les impacts de la localisation des logements et de la périurbanisation en matière de consommations et d'émissions ?

Lille Métropole a démarré une réflexion dans cette direction pour son Plan climat et son PDU.

2- Le Bilan Carbone® vise à rendre les résultats appropriables par les élus, les services et les acteurs que l'on souhaite impliquer. Comment répond-il à leurs attentes ? Comment permet-il de construire et de mettre en œuvre un programme d'actions ?

Exemple du territoire du Grand Roanne ayant réalisé un Bilan Carbone®.

Atelier 7 - Inventer des formes de gouvernance du territoire appropriées pour s'adapter au changement climatique.

L'adaptation au changement climatique est

PRÉ-PROGRAMME

une question complexe et nouvelle : l'intensité des effets du changement climatique variera d'un territoire à l'autre. Elle nécessite de développer des capacités d'anticipation, ce qui oblige à inventer de nouvelles formes adaptées de gouvernance afin de faire intervenir tous les acteurs, des autorités publiques aux simples citoyens.

Des premiers éléments de réponse à travers la démarche prospective engagée par le Conseil Economique et Social Régional de Bretagne.

Atelier 8 - Promouvoir une nouvelle façon de vivre en ville ?

Nos villes vont connaître des mutations importantes dans les décennies à venir, en raison des besoins en logements, de la raréfaction de l'énergie non renouvelable et du réchauffement climatique. Le défi est d'inventer un nouveau modèle de cadre urbain, centré sur les habitants et la qualité de la vie, qui intègre les différentes fonctions urbaines (logement, écoles, transport, commerce, services de proximité, emplois...). Comment promouvoir cette nouvelle façon de vivre ?

Des éléments de réponse à travers la ZAC de Bonne qui réunit un ensemble de partenaires privés et institutionnels de l'agglomération grenobloise.

Atelier 9 - Faciliter l'action « climat-énergie » au niveau territorial grâce aux « TIC ».

Pour agir, nous avons besoin d'être informé et pour cela de mesurer. On ne commence pas un régime sans balance, mais pour l'énergie, nous ne savons pas toujours combien nous avons consommé, économisé et combien nous allons payer. Il s'agit de faire s'impliquer les consommateurs, pour qu'ils voient en temps réel et dans un langage qu'ils

PRÉ-PROGRAMME

9.00 – 11 h 00 :

comprennent les conséquences de ce qu'ils font. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) peuvent jouer un rôle fondamental et structurant dans la diminution des consommations énergétiques des villes. Sous l'angle de la technologie, comme la domotique, et celui de « l'information pour l'action » qui est le thème de l'atelier.

Atelier 10 - A quoi servent les certificats d'économie d'énergie ? Les contrats de performance énergétique ?

Afin de stimuler un marché des économies d'énergie, la France a mis en place un système de certificats d'économie d'énergie depuis le 1^{er} juillet 2006. Des collectivités locales ont expérimenté le processus, mais la plupart n'ont pas encore acquis le réflexe. Les contrats de performance énergétique semblent quant à eux promis à un plein essor, à la faveur des dispositions du Grenelle de l'Environnement et du développement des partenariats publics privés. Comment les collectivités peuvent concrètement participer à ces dispositifs ? Quels avantages peuvent-elles en tirer ? Quels pièges doivent-elles éviter ?

En continu sur les 2 jours...

Stand « livres – auteurs - rencontres »

Rencontres avec des auteurs d'ouvrages romanciers.

Vendredi 30 janvier 2009

Territoires, activités, habitants, énergies, climat : comment composer une musique harmonieuse ?

1- Introduction par Marc Wiel - urbaniste

2- Du territoire aux habitants : questions

PRÉ-PROGRAMME

11.00 – 11 h 30 :

Pause

11 h 30 – 13 h 00 :

Table ronde : La « Loi de transition environnementale » (Grenelle 2) permet-elle le changement d'échelle ?

13 h 00 – 13 h 20 :

Conclusion officielle
Jean-Louis Borloo, Ministre de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire.

13 h 20 – 14 h 45 :

Déjeuner

ouvertes aux acteurs du Plan Climat de l'Agglomération grenobloise

Une question est posée à chacun des 10 panélistes en allant d'une vision macro du territoire (approche SCOT) à la perception des habitants sur le terrain (copropriétés, MJC de quartier) en passant par des niveaux intermédiaires.

3- Canton de Genève : Invité d'honneur :

Le Plan directeur de l'énergie du canton de Genève 2005-2009 : « Adoption du principe de la société à 2000 watts (Facteur 4). »

Le Conseil fédéral suisse a repris les principes d'une société à 2000 watts dans sa stratégie pour le développement durable. Plusieurs cantons, dont celui de Genève, ont décidé de faire l'exercice sur leur territoire...

« Traduire les orientations de la société à 2000 watts dans des actions concrètes de court et moyen terme, consiste à définir un chemin de transition qui nous permette d'évoluer vers un état durable à long terme, efficace, sans gaspillage et alimenté par des énergies renouvelables. Cet engagement requiert une mobilisation et une adhésion forte de tous les acteurs privés et publics du canton qui se traduit par des mesures concrètes dans leurs différents domaines d'activité. »